

ensemble

dans la région académique Hauts-de-France

Plus forts, plus proches des territoires

EDITO

Avec la création des **régions académiques**, les politiques éducatives ont intégré une nouvelle échelle de réflexion et d'intervention.

Les régions académiques se positionnent comme des « niveaux de mise en cohérence des politiques éducatives nationales » à l'échelle des nouvelles régions issues des lois de 2005¹.

L'action de ces nouvelles régions académiques concerne des politiques liées à la relation du système éducatif à son environnement : lutte contre le décrochage scolaire, orientation, formation et insertion professionnelle, scolaire et supérieure, numérique éducatif, relations internationales, patrimoine immobilier, ces thématiques ayant toutes la caractéristique de se déployer dans un cadre de coopération avec les partenaires de l'école.

Cette action exige, pour qu'elle soit pertinente, ajustée et consentie, une connaissance partagée et fine des territoires, à chaque échelle académique, départementale et infra départementale.

Mieux connaître son territoire afin de mieux orienter et accompagner l'action publique, cela doit être la base de l'action des régions académiques.

L'ambition de cette lettre trimestrielle est d'inviter les acteurs de la région académique à cet aller et retour permanent entre une analyse macro qui mettra en évidence les continuités et les convergences de la région académique avec le territoire national, et une approche territorialisée qui abordera la diversité, les territoires et permettra d'adapter notre stratégie, au-delà des orientations nationales, aux besoins de notre région.

La fonction de cette lettre de la région académique Hauts-de-France sera de vous informer sur la publication d'études, de notes, de rapports et de données statistiques, qu'ils aient pour origine l'union européenne, le niveau national ou le plan régional et de vous donner envie de vous y reporter en proposant des synthèses qui facilitent leur appropriation.

L'objectif est de :

- s'inspirer de la recherche et de la réflexion en matière d'éducation, de formation et d'emploi ;
- s'appuyer sur la statistique publique pour étayer nos raisonnements ;
- repérer ce qui peut nous être utile pour comprendre et servir le territoire de la région académique Hauts-de-France.

Je souhaite que cette lettre soit utile à notre travail collectif en faveur des jeunes de notre région.

La rectrice de région académique,
rectrice de l'académie de Lille,
chancelière des universités

Valérie Cabuil

¹ Loi du 16 janvier 2015 de délimitation des territoire et loi NOTRE du 7 août 2015

Cette lettre d'information s'appuie sur une sélection d'études, de notes ou de rapports en lien avec les missions de la région académique.

Education, formation, insertion et emploi en sont les thématiques prioritaires. Mais certaines thématiques connexes peuvent être concernées pour leur impact sur les questions d'éducation et de formation.

Les sources

A l'échelon européen

OCDE, Union européenne dont Eurostat

A l'échelle nationale

France stratégie, INSEE, MENJS (DEPP), Ministère du travail (DARES), CEREQ, CESE

A l'échelle régionale

Préfecture et Direccte, Rectorat (DEPP et Pasepa), l'observatoire régional (OREFC2RP)

ECHELON EUROPEEN

L'OCDE est une organisation internationale de coopération économique créée en 1961 et qui compte 37 pays adhérents(<https://www.oecd.org/fr/education/>)

Outre les comparaisons des performances des élèves – enquêtes PISA suivi des acquis des élèves, l'OCDE publie chaque année » des études et rapports relatifs à l'éducation.

Regards sur l'éducation 2020, 529 pages

Regards sur l'éducation est la publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données clés sur la structure, le financement et la performance des systèmes d'éducation des pays de l'OCDE....

Regards sur l'éducation est la publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données clés sur la structure, le financement et la performance des systèmes d'éducation des pays de l'OCDE, ainsi que d'un certain nombre de pays partenaires. Avec plus de 100 tableaux et graphiques – et des liens vers de nombreuses données supplémentaires sur une base de données consacrée à l'éducation – cette publication présente des données clés sur les résultats des établissements d'enseignement ; l'impact de l'apprentissage dans les différents pays ; l'accès, la participation et la progression au sein des systèmes d'éducation ; les ressources financières investies dans l'éducation ; et les enseignants, l'environnement d'apprentissage et l'organisation scolaire.

[Plus d'informations](#)

L'enseignement à la loupe 2020

Enseignants débutants : Comment les soutenir et les orienter? données tirées de l'Enquête TALIS 2018 : Les enseignants débutants apportent une énergie et des idées nouvelles aux écoles et aux salles de classe qui pourraient améliorer l'environnement d'apprentissage des élèves, si elles sont correctement exploitées. Dans le même temps, les enseignants novices sont, par définition, inexpérimentés dans certains aspects des pratiques en classe et du travail scolaire. Comme pour toute autre profession, les enseignants novices ont besoin de temps, de soutien et de conseils pour améliorer leurs compétences et s'adapter aux tâches auxquelles ils sont régulièrement confrontés. Ainsi, fournir aux enseignants débutants un soutien adéquat dans leurs premières années est un défi majeur pour développer l'enseignement en tant que profession.

[Plus d'informations](#)

LES FONDS EUROPEENS

Les fonds européens structurels et d'investissement permettent de soutenir des projets d'éducation et de formation dans des domaines très larges : développement des compétences, employabilité des jeunes, attractivité des filières, promotion de l'alternance, prévention et lutte contre le décrochage scolaire, ingénierie pédagogique... Ces financements font l'objet d'une programmation pluriannuelle sur 7 ans. Les programmes 2021-2027 sont en cours d'élaboration ont fait l'objet d'une consultation ouverte en septembre.

[Programme opérationnel FSE + 2021-2027 :](#)

[Programme régional FEDER-FSE+](#)

Stratégie européenne en matière de compétences : des compétences pour des emplois

L'Union a besoin d'une révolution dans le domaine des compétences pour faire en sorte que les citoyens puissent prospérer tout en évoluant sur les plans écologique et numérique, et pour contribuer à la relance après la pandémie de coronavirus....

[Plus d'informations](#)

« Soutenir l'auto-évaluation et le développement des écoles à l'aide de politiques d'assurance de la qualité »

Publié: 2020-08-26

Le groupe travail « Éducation et formation 2020 » sur les écoles contribue à une éducation inclusive de haute qualité dans l'ensemble de l'espace européen de l'éducation au moyen de son analyse de la manière dont des politiques d'assurance de la qualité peuvent soutenir une culture de l'amélioration de la qualité impulsée par les écoles et les enseignants. Une culture de l'amélioration de la qualité en matière d'enseignement scolaire met l'accent sur un progrès continu et vise d'une manière générale à améliorer le processus d'apprentissage et le bien-être des enfants et des jeunes scolaires met l'accent sur un progrès continu et vise d'une manière générale à améliorer le processus d'apprentissage et le bien-être des enfants et des jeunes.

Enseignement et formation professionnels : Une filière tournée vers l'avenir

L'enseignement et la formation professionnels forment l'un des piliers de notre système éducatif puisqu'ils apportent les connaissances et compétences nécessaires pour exercer certaines professions et pour décider de son métier. La filière de l'EFP regroupe environ la moitié des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur dans l'Union et prépare les jeunes au marché du travail. Elle aide aussi les adultes dans leur parcours professionnel, puisque grâce à elle, deux travailleurs sur trois sont en mesure de perfectionner leurs qualifications ou d'apprendre de nouvelles compétences.

[Plus d'informations](#)

ECHELON NATIONAL

PUBLICATIONS 2020 DANS LES CHAMPS DE L'EDUCATION, LA FORMATION, LA RECHERCHE ISSUES DE FRANCE STRatégie

<https://www.strategie.gouv.fr/publications>

Les pôles de compétitivité : quels résultats depuis 2005 ? (26 août 2020)

La politique des pôles de compétitivité a fait l'objet de plusieurs études d'impact qui se sont centrées sur sa capacité à inciter les entreprises à investir davantage en R & D. Or cette politique vise aussi à développer les relations partenariales entre acteurs publics et privés pour renforcer les synergies favorables à la création de richesses et d'emplois. Les évaluations menées jusqu'ici ont peu abordé ce second objectif, pourtant central. *Résumé 32 pages, rapport 324p*

Evaluation du plan France très haut débit (11 août 2020)

Pendant la difficile période de confinement que nous venons de vivre, l'accès à Internet et la robustesse des réseaux de télécommunication ont permis de maintenir une part de l'activité économique et une certaine forme de vie sociale. Télétravail, télé médecine, continuité pédagogique, aucun de ces usages n'aurait été possible sans une connectivité et des réseaux résilients et performants en qualité, en débit et en couverture. *71 pages*

Chômage et territoires : quels modèles de performance (23 juillet 2020)

Que nous apprennent les cartes de France des taux de chômage en 2006 et en 2018 ? D'abord, les disparités entre zones d'emploi apparaissent très marquées, allant de 4,5 % aux Herbiers en Vendée à 16,5 % à Agde-Pézenas. Ensuite, ces disparités évoluent peu au fil du temps : sur la période étudiée, 80 % des zones d'emploi ont connu une évolution de leur taux de chômage comprise dans un intervalle d'un point autour de la moyenne nationale. Et les bonnes performances sont malheureusement beaucoup plus rares que les mauvaises en 2018 comme en évolution sur douze ans. *Résumé 12 pages, rapport 136 p*

Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ? (9 juillet 2020)

Comment se répartissent cadres et ouvriers, immigrés d'Europe et d'ailleurs, ou encore logements sociaux, entre les quartiers de France métropolitaine ? Cette répartition est-elle plus inégale aujourd'hui qu'il y a 25 ans ? *Résumé 12 pages, rapport 111 pages*

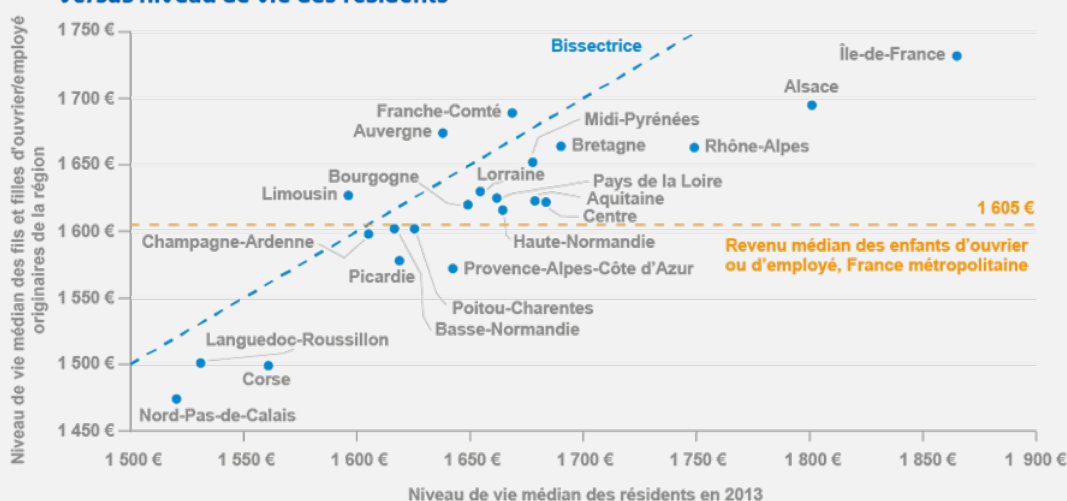
Les Politiques de mobilité en Hauts-de-France : des enjeux sociaux à l'épreuve du climat (6 juillet 2020)

Les régions ont des compétences clés dans le domaine de la mobilité : elles peuvent ainsi agir contre le réchauffement climatique. Les Hauts-de-France se distinguent par des initiatives fortes en matière de transports, mais l'articulation avec les enjeux socioéconomiques y est particulièrement délicate. *Note de 42 pages*

Quelle influence du lieu d'origine sur le niveau de vie ? (12 juin 2020)

Dans quelle mesure le niveau de vie d'une personne dépend-il du lieu où elle a grandi ? Rarement étudiée, cette question a pourtant d'évidentes implications en matière de ciblage des politiques publiques. On tente ici d'y répondre sur un segment particulier de population, les enfants d'ouvrier ou d'employé, étudiés sur les cohortes nées entre 1970 et 1988. On constate d'abord, sans surprise, que leurs perspectives de revenus à l'âge adulte augmentent avec le niveau de richesse du territoire d'origine : la région la plus riche et la région la moins riche – Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais – sont aussi celles qui présentent le plus grand écart de revenus – 260 euros par mois, soit 16 % du niveau de vie médian des enfants d'ouvrier ou d'employé de ces générations. Mais certaines régions au niveau de richesse intermédiaire – Auvergne, Franche-Comté, Limousin – offrent à ces enfants d'origine modeste qui y ont grandi des perspectives de revenus plus favorables qu'aux résidents de ces territoires. Se combinent ici plusieurs facteurs comme l'accès à l'enseignement supérieur ou le taux de mobilité vers des régions à plus haut niveau de vie, facteurs dont l'importance fluctue selon les territoires. En revanche, les régions les plus pauvres – Languedoc-Roussillon, Corse et Nord-Pas-de-Calais – offrent des perspectives de niveau de vie faibles, en particulier pour les non-diplômés restés dans la région, avec un taux de départ également faible. Au sein d'une même région, voire d'un même département, les perspectives de revenus varient très peu selon la taille des agglomérations. En revanche, à l'intérieur des agglomérations, on constate des écarts comparables à ceux observés entre régions extrêmes d'origine. Entre les quartiers les plus favorisés et les moins favorisés, les écarts sont – beaucoup plus fortement qu'à l'échelle régionale – liés à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'origine migratoire. Pour résorber ces inégalités des chances au sein des agglomérations, les leviers éducatifs, la promotion de la mixité sociale et la lutte contre les discriminations selon l'origine migratoire semblent constituer des pistes à privilégier. L'amélioration des perspectives des enfants d'origine modeste des régions pauvres nécessiterait en revanche d'agir sur les marchés du travail locaux, notamment pour les travailleurs les moins qualifiés. *Note d'analyse 15 pages*

Niveau de vie des enfants d'ouvrier ou d'employé par région d'origine versus niveau de vie des résidents



Lecture : les enfants d'ouvrier ou d'employé originaires d'Île-de-France ont un niveau de vie médian à l'âge adulte de 1 730 euros, contre 1 865 euros pour l'ensemble des résidents, qu'ils aient grandi ou non dans la région. Les régions au-dessus de la ligne orange offrent le niveau de vie le plus favorable – c'est-à-dire supérieur au niveau de vie médian des enfants d'ouvrier ou d'employé en France métropolitaine. Les régions à gauche de la ligne bleue offrent à ces enfants d'origine modeste des perspectives de niveau de vie supérieures à celles des résidents.

Source : calculs France Stratégie à partir de l'Échantillon démographique permanent et Insee.fr

Les organisations apprenantes : enjeux et défis pour la France (1 avril 2020)

On distingue aujourd'hui quatre grands modèles d'organisation du travail. À côté des deux formes traditionnelles dites taylorienne et simple sont apparues deux formes modernes, dites apprenante et lean production. Dans les organisations du travail apprenantes, les salariés sont souvent polyvalents, participent activement à l'élaboration des objectifs avec la hiérarchie, apprennent en continu et disposent d'une forte autonomie. *Résumé 11 pages, rapport 111 pages*

Quelle influence du diplôme sur la participation au marché du travail ? (28 février 2020)

En trente-cinq ans, le taux d'activité des 25-64 ans a augmenté de 7,2 points en France pour atteindre 80,1 % en 2018. L'évolution de la participation au marché du travail s'accompagne d'une forte réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, d'un creusement des inégalités entre les hommes diplômés du supérieur et les autres, et d'une forte augmentation du taux d'activité des seniors, quel que soit le niveau de diplôme, depuis la fin des années 1990

PUBLICATIONS ISSUES DE L'INSEE

Insee première du 25 août : le numérique stimule l'innovation dans le secteur tertiaire

Entre 2016 et 2018, 41 % des sociétés de 10 salariés ou plus ont innové dans les secteurs marchands non agricoles. Elles ont plus souvent innové en procédés (33 %) qu'en produits (25 %). Parmi les sociétés innovantes en produits, 68 % ont introduit au moins un nouveau produit sur un de leurs marchés. Innover est plus fréquent dans l'information-communication (69 % de sociétés innovantes), l'industrie (56 %), les activités financières et d'assurance (49 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (48 %). La transformation numérique continue de stimuler les activités d'innovation, du système de production à l'expérience client. La propension à innover augmente avec la taille des sociétés et l'appartenance à un groupe. Les sociétés innovantes en produits ou en procédés consacrent 4 % de leur chiffre d'affaires à leurs activités d'innovation, dont les deux tiers en recherche et développement. Quatre sociétés innovantes sur dix ont obtenu des financements pour leurs activités d'innovation ; les crédits d'impôt et les exonérations fiscales ou sociales sont les aides les plus souvent sollicitées. Six sociétés sur dix n'innovent pas, car elles ont d'autres priorités, elles n'ont pas assez de personnel qualifié ou les coûts de l'innovation sont trop élevés.

Insee focus du 24 juillet 2020 : les ouvriers : des professions toujours largement masculines

Cuisiniers, maçons, chaudronniers, chauffeurs routiers, caristes, ouvriers agricoles, etc. : en 2019, 20 % des personnes en emploi exercent une profession d'ouvrier. En près de 40 ans, leur part dans l'emploi total a nettement baissé (- 10 points depuis 1982). Dans le même temps, les emplois industriels les moins qualifiés ont reculé au profit des emplois qualifiés de type artisanal et des chauffeurs.

Huit ouvriers sur dix sont des hommes, une proportion stable depuis 1982. Les ouvriers sont moins diplômés que l'ensemble des personnes en emploi. Ils sont plus fréquemment en emploi à durée limitée, notamment de courte durée. Plus exposés au travail de nuit, ils sont moins amenés à travailler le week-end ou à domicile.

ECONOMIE ET STATISTIQUES DU 9 JUILLET 2020 : JEUNES ET TRANSITIONS VERS L'ÂGE ADULTE

JEUNES ET TRANSITIONS VERS L'ÂGE ADULTE

- 5 Introduction – En transition vers l'âge adulte
Olivier Galland
- 9 Les itinéraires biographiques des jeunes adultes en France : évolutions des différenciations sociale et sexuée sur longue période
Nicolas Robette
- 29 Inégalités de niveau de vie entre jeunes adultes – Une approche individualisée
Laura Castell et Sébastien Grobon
- 49 Le soutien financier aux jeunes par les transferts sociaux et fiscaux – Scénarios de défamilialisation
Adélaïde Favrat, Vincent Lignon et Muriel Pucci
- 71 Argent et sentiments. Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes
Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
- 93 Les décisions des jeunes dans la transition vers la vie adulte en France : l'influence de facteurs familiaux
Audrey Rose Menard et Vincent Vergnat
- 113 À quoi rêvent les jeunes salariés ? Qualité du travail, aspirations professionnelles et souhaits de mobilité des moins de 30 ans
Christine Fournier, Marion Lambert et Isabelle Marion-Vernoux
- 133 Risque d'exclusion sociale et ressources des jeunes NEET
Claire Bonnard, Jean-François Giret et Yann Kossi
- 157 Inégalités des chances dans le recours aux soins des jeunes adultes en France
Doriane Mignon et Florence Jusot
- 177 Les opinions des jeunes adultes sur le rôle social de l'État ont-elles changé depuis la crise de 2008 ?
Adrien Papuchon

PUBLICATIONS ISSUES DU MENJS

Les notes d'information récentes de la DEPP

20.26 [Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante](#)

Auteurs : Mériam Barhoumi, Laurent Blouet, Axelle Charpentier, Sophie Cristofoli, Hélène Fréchou, Tamara Hubert, Enzo Iasoni, Alexis Lermite, Hélène Michaudon, Robin Moyère, Danaé Odin-Steiner, Christelle Raffaëlli, Anaëlle Solnon, Alexia Stefanou, Mustapha Touahir, Boubou Traore, Philippe Wuillamier, DEPP-B

20.25 [Le baccalauréat 2020 - Session de juin](#)

20.22 [Les heures supplémentaires annualisées des enseignants à la rentrée 2019 dans le second degré](#)

Jean-Éric Thomas, DEPP-A2

20.21 [En 2018, les collèges et lycées publics gèrent 7 milliards d'euros, soit 15 % du coût de leurs élèves](#)

Aline Landreau, DEPP-A3

20.20 [Journée défense et citoyenneté 2019 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#)

Léa Chabanon, DEPP-B2

20.19 [Enquête nationale 2018 de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens : le point de vue des élèves internes](#)

Tamara Hubert, DEPP-B3

20.18 [En 2018-2019, l'absentéisme touche en moyenne 6 % des élèves du second degré public](#)

Sophie Cristofoli, DEPP-B3

20.17 [La moyenne d'âge des nouveaux enseignants augmente dans l'enseignement scolaire public](#)

Danielle Prouteau, DEPP-A2

20.16 [Le devenir des enseignants entre la rentrée 2017 et la rentrée 2018](#)

Pascaline Feuillet, DEPP-A2

20.15 [Dédoublage des classes de CP en éducation prioritaire : exploitation des enquêtes auprès des enseignants après deux années de déploiement](#)

Laurent Blouet, Axelle Charpentier, Danaé Odin-Steiner, DEPP-B4

20.14 [Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats](#)

Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Élodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier, DEPP

20.13 [820 000 élèves évalués en début de sixième sur support numérique en 2019 : des niveaux de maîtrise contrastés selon les caractéristiques des élèves et les académies](#)

Linda Ben-Ali, Anaïs Bret, Karine Lambert, Vincent Paillet, DEPP-B2

20.12 [Les différences d'expérience, d'ancienneté dans l'établissement, d'âge et de statut des enseignants du second degré par niveau de formation](#)

Jean-Éric Thomas, DEPP-A2

20.11 [Caractériser les environnements de travail favorisant la satisfaction professionnelle des enseignants : les apports de l'enquête Talis 2018](#)

Laetitia Longhi, Axelle Charpentier, Christelle Raffaëlli, DEPP-B4

20.10 [Résultats définitifs de la session 2019 du baccalauréat : les candidats de la voie professionnelle obtiennent plus souvent une mention qu'à la session 2018](#)

Fanny Thomas, DEPP-B1

20.09 [Prévision des effectifs du second degré pour les années 2020 à 2024](#)

Nicolas Miconnet, DEPP-B1

20.08 [Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : la baisse des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2024](#)

Noémie Cavan, DEPP-B1

20.07 [Les élèves sortent de l'enseignement secondaire de plus en plus diplômés mais au terme de parcours scolaires encore socialement différenciés](#)

Meriam Barhoumi, Jean-Paul Caille, DEPP-B1

20.06 [Évaluations repères 2019 de début de CE1 : des performances en hausse](#)

Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Étève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Élodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, DEPP-B2, Philippe Wuillamier, DEPP-B

20.05 [Évaluations repères 2019 de début de CP : des résultats stables](#)

Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Étève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Élodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

20.04 [ICILS 2018 : enquête internationale auprès des enseignants de quatrième sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication](#)

Marion Le Cam, Sébastien Pac, DEPP-B2

20.03 [L'obtention du diplôme demeure déterminante dans l'insertion des apprentis](#)

Nathalie Marchal, DEPP-A

20.02 [Le diplôme et la conjoncture économique restent déterminants dans l'insertion des lycéens professionnels](#)

PUBLICATIONS ISSUES DU CEREQ (CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS)

CEREQ BREF 2019 : Pour les lycées professionnels, l'avenir se joue en réseau

La réforme du lycée professionnel engagée en 2018 compte entre autres sur la généralisation de la « mise en réseau » des établissements de formation pour transformer ce secteur. Une étude du Céreq portant sur deux académies « pilotes » en matière de réseaux d'établissements permet de mieux cerner leurs enjeux, leurs finalités et les défis à relever pour systématiser leur mise en œuvre.

CEREQ BREF de juillet 2020 : quand l'offre de formation de l'Éducation nationale s'adapte aux besoins des territoires 4 pages

« La question de l'adaptation locale des diplômes aux besoins en compétences des entreprises est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Il existe du côté du ministère de l'Éducation nationale deux formes spécifiques d'adaptation locale de l'offre de formation : les formations complémentaires d'initiatives locales (FCIL) et, plus récemment, la « coloration » des diplômes, selon les termes des acteurs territoriaux du système éducatif. Une étude du CEREQ apporte un éclairage sur ces deux modalités, encore peu développées et trop souvent méconnues du grand public.

La recherche d'une meilleure adéquation des diplômes professionnels aux besoins du monde économique constitue un défi lancé aux politiques publiques depuis des décennies en France. La loi du 5 septembre 2018 sur la formation professionnelle, comme la réforme de l'enseignement professionnel, visent à lui donner une nouvelle impulsion. Celle-ci passe par le renforcement du rôle des partenaires sociaux dans les instances de certification, la relance de l'apprentissage et une politique d'orientation valorisant l'enseignement professionnel.

Dans un objectif similaire, le ministère de l'Éducation nationale s'était engagé à créer, à la rentrée 2017, 500 nouvelles formations du CAP au BTS, ciblées en particulier sur les métiers en tension et les métiers d'avenir. Comme le soulignaient alors les décideurs, *« la carte des formations de l'enseignement professionnel et son élaboration conjointe avec les Régions, est un élément essentiel pour l'insertion professionnelle : celle-ci doit être adaptée aussi bien aux aspirations et aux projets de nos élèves qu'aux besoins économiques des territoires »*

(éditorial du dossier de presse, mars 2017).

Une étude du Céreq, conduite entre 2017 et 2018, a permis d'analyser les réponses apportées par les rectorats à cette demande d'extension de l'offre de formation aux besoins des territoires (cf.

Encadré 1). Il en ressort d'importantes différences de mise en œuvre entre académies, résultant à la fois du contexte local du marché du travail et de contraintes spécifiques au système éducatif. Celles-ci peuvent concerner des besoins de diversification de l'offre, l'ouverture de nouvelles options, l'instauration de nouvelles filières, etc. Le recensement de ces 500 nouvelles formations a surtout été l'occasion de pointer la présence d'un certain nombre d'adaptations locales de l'offre sous forme de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL), ou de « coloration » de diplômes ».

CEREQ Bref de juin 2020 : que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac ? 4 pages

Les lycéens des quartiers prioritaires font face à des difficultés spécifiques pour décrocher le bac et poursuivre des études supérieures. Au-delà des effets liés à leurs appartenances sociales, le fait de résider en quartier prioritaire a-t-il un impact propre sur leur parcours post-bac et leur insertion professionnelle ? Une collaboration entre le Céreq et l'Agence nationale de la cohésion des territoires permet d'éclairer les trajectoires de formation et d'emploi des jeunes qui, sortis en 2013 du système éducatif, résidaient en quartier prioritaire au moment du bac.

PUBLICATIONS ISSUES DU MINISTERE DU TRAVAIL (DARES)

La Dares publie ses travaux dans plusieurs collections complémentaires : Dares Analyses-Dares Indicateurs-Dares Résultats, Synthèses.Stat'-Synthèses.Éval' et Document d'études. Ces publications de la Dares s'attachent à fournir, dans les délais les plus courts possibles, les statistiques, études et analyses sur les thèmes du ministère que sont le travail, l'emploi, la formation professionnelle et le dialogue social. La Dares assure en outre le secrétariat de rédaction et l'édition scientifique de la revue Travail et Emploi. Elle facilite ainsi la publication de travaux de recherche de référence sur les domaines de compétence du ministère.

Document d'études du 27 juillet 2020 : L'accès des salariés à la formation professionnelle continue : où sont les inégalités entre les femmes et les hommes ?

L'accès à la formation professionnelle continue est inégalitaire, plus fréquent pour les plus diplômés, les salariés du secteur public et des entreprises de grande taille. Qu'en est-il des différences entre les femmes et les hommes ? Étonnamment, la dimension sexuée de la formation est peu analysée en France, alors que la formation est un des leviers de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. À partir de l'enquête Formation et qualification professionnelle menée par l'Insee en 2014/2015, la présente étude s'attache à rechercher les caractéristiques des salariés qui sont liées aux différences d'accès à la formation entre les femmes et les hommes. En particulier, deux axes sont examinés : d'une part, les caractéristiques des postes occupés ; d'autre part, la situation familiale,

PUBLICATIONS ISSUES DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)

Rapport « Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique Du 8 juillet 2020, 149 pages

Les services publics et au public ont fortement évolué sous l'effet de choix politiques et de mutations technologiques. La population, attachée aux services publics, attend des améliorations en termes d'accessibilité et de qualité des services rendus. La réduction de la présence physique de certains services publics, en particulier dans des territoires ruraux, urbains et ultra-marins est regrettée. La révolution numérique a modifié les modalités de travail au sein du secteur public et la relation avec les usagères et usagers, permettant de profondes améliorations. Le confinement, lié à la crise de la Covid-19, a mis en lumière les apports essentiels et les limites du numérique. Des disparités d'accès au numérique à Très Haut Débit persistent entre territoires et la part des Français qui sont peu à l'aise avec ces technologies est importante, avec en particulier un nombre très élevé d'illectronistes. Il est apparu également que le recul de la présence humaine dans certains services publics ne peut pas être compensé par le numérique. Les services publics et au public doivent tirer le meilleur parti du numérique, qui reste un moyen et non une fin. L'avis identifie les défis à relever pour réussir la transformation numérique des services publics, là où elle est possible et souhaitable, et fait pour y parvenir un ensemble de préconisations.

Rapport « Enfants et jeunes en situation de handicap : pour un accompagnement global » 17 juin 2020 88 pages

La loi du 11 février 2005 a modifié en profondeur les obligations de l'État face au handicap, autour de deux principes : la compensation de ses conséquences, qu'il revient à la solidarité nationale de prendre en charge, l'égalité d'accès (au bâti, aux transports, à la scolarité, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle, à l'emploi...) Avec cet avis, le CESE se prononce sur l'application de ces deux principes à la santé et à la scolarisation des jeunes et des enfants en situation de handicap. Si des progrès ont été réalisés, l'inclusion est loin d'être effective. De nombreuses pétitions, à l'origine de cet avis, pointent des parcours scolaires hachés et des scolarisations plus que partielles. Elles déplorent la précarité de la situation des Accompagnantes et accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Elles soulignent également les difficultés auxquelles sont confrontés les parents avant même d'accéder à un diagnostic et, l'insuffisance de la coordination entre les structures impliquées. Elles illustrent enfin les limites de la protection sociale qui ne permet pas aux parents de faire face aux bouleversements de la vie personnelle, familiale et professionnelle qu'induit le handicap de leur enfant. La réponse des pouvoirs publics a évolué. D'abord construite autour des institutions spécialisées, elle a progressivement cédé la place à une logique de dispositifs qui valorise les « plans », « programmes » ou « parcours ». Plus diverses, possiblement plus complètes, les solutions proposées sont aussi moins lisibles. Et dans ce contexte, les inégalités sont fortes. Elles sont sociales, dans l'accès à l'information, aux services et aux professionnels et professionnelles concernés. Elles sont aussi territoriales, avec de fortes disparités dans les solutions proposées aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Pour le CESE, l'accompagnement doit être global et cohérent. L'avis formule des préconisations en gardant à l'esprit la philosophie de l'inclusion. Il faut l'appliquer aux enfants vivant avec un handicap, dans ses deux dimensions : favoriser leur accomplissement en leur permettant de partager la vie des autres; ne négliger aucune chance pour qu'ils ou elles progressent vers l'autonomie. Cela implique de passer d'une logique de « prise en charge », qui se concrétise trop souvent par une mise à l'écart, à une logique d'accueil, d'accompagnement, de soutien coordonné et d'adaptation permanente de la réponse aux évolutions des besoins.

ÉCHELON REGIONAL

PREFECTURE HAUTS-DE-FRANCE

État d'avenir en Hauts-de-France, la revue des services et opérateurs de l'État

Dernier numéro : culture en Hauts de France

La région Hauts-de-France dispose d'un patrimoine culturel d'une exceptionnelle richesse réparti sur l'ensemble du territoire. Produit de son histoire mouvementée et d'un formidable dynamisme en matière de création artistique et culturelle...

L'INSEE EN REGION

Insee Flash Hauts-de-France au 1 septembre 2020

Le Cambrésis compte 161 700 habitants au 1^{er} janvier 2017. C'est le moins peuplé et dense des arrondissements du Nord. La baisse de sa population amorcée depuis 2012 devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2050. Espace plus rural que le reste du département, l'agriculture comme l'industrie y sont encore bien présentes. Les difficultés socioéconomiques y sont toutefois importantes, mais le lancement de récents projets d'aménagement laissent entrevoir des perspectives favorables pour le territoire.

REGION ACADEMIQUE ET ACADEMIES DE LILLE ET D'AMIENS (PASEPA, DEPP)

Territoires de résidence et de scolarisation en Hauts-de-France (été 2020)

La région Hauts de France est la troisième région la plus urbaine de France.... Dans une région marquée à la fois par des fragilités sociales et par le dynamisme de ses espaces sous l'influence des métropoles de Lille et Paris, quatre grands profils de territoires décrivent les lieux de vie des élèves du point de vue de leur environnement social et économique.....

C2RP : L'OREF EN HAUTS-DE-FRANCE, OBSERVATOIRE REGIONAL

Mise à disposition de l'atlas formation (juin 2020)

Outil de cartographie dynamique permettant aux professionnels emploi-formation et aux décideurs en Hauts-de-France de caractériser un territoire donné ou d'alimenter leurs diagnostics territoriaux à travers 4 thématiques principales : Population, Entreprises-Emplois, Marché du travail et Formation.

A travers les atlas thématiques et territoriaux, retrouvez plus de 50 indicateurs cartographiés à différentes échelles géographiques.

Les nombre d'offres collectées par pôle emploi diminue (Août 2020)

En France, l'épidémie de la Covid-19 a entraîné une phase de confinement dès la mi-mars. Cette période a eu un impact majeur sur l'activité économique. De nombreuses entreprises ont fermé ou ont vu leur activité se réduire. Dans ce contexte, Pôle emploi fait un point sur la diminution du nombre d'offres d'emploi diffusées en France. Cette note est complétée d'un zoom spécifique sur les offres directement collectées par Pôle emploi (celles-ci permettent d'obtenir des informations plus riches que les données portant sur les offres d'emploi diffusées). L'espace Open data de Pôle emploi permet d'obtenir les données régionales. Vous trouverez ci-dessous quelques informations sur la région Hauts-de-France. En Hauts-de-France, 120 140 offres ont été diffusées au 1^{er} trimestre 2020 et 84 420 au 2^{ème}

trimestre 2020, soit -28,0% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019. Cette diminution varie quelque peu selon les départements :

- Aisne : 6 110 offres diffusées au 2^{ème} trimestre 2020, soit -27,6% sur un an
- Nord : 42 990 offres diffusées au 2^{ème} trimestre 2020, soit -30,5% sur un an
- Oise : 11 160 offres diffusées au 2^{ème} trimestre 2020, soit -26,3% sur un an
- Pas-de-Calais : 15 820 offres diffusées au 2^{ème} trimestre 2020, soit -24,1% sur un an
- Somme : 7 810 offres diffusées au 2^{ème} trimestre 2020, soit -18,1% sur un an

En Hauts-de-France, au 2^{ème} trimestre 2020, 57 070 offres d'emploi sont qualifiées de durables (CDI et CDD de plus de 6 mois), soit -19,1% sur un an. Les offres durables représentent 67,6% des offres contre 72,2% au national. Les offres de contrats d'intérim enregistrent la plus forte baisse : -41,1%. Tous les métiers n'ont pas été affectés de la même façon pendant la période de confinement. Le nombre d'offres dans certains métiers, dit en « première ligne », s'est maintenu, voir a augmenté : métiers du domaine de la santé, industrie du cuir ou du textile, action sociale ou chimie et pharmacie. A l'inverse, des métiers du transport aérien, de l'hôtellerie-restauration ou des organisations et études dans le support à l'entreprise ont connu des difficultés plus importantes. En Hauts-de-France, les plus fortes hausses du nombre d'offres sont recensées dans le domaine de la santé (5 800 offres au 2^{ème} trimestre 2020, soit +28,0% sur un an) et dans celui de Banque, assurance, immobilier (3 740 offres au 2^{ème} trimestre 2020, soit +27,2% sur un an). Les plus fortes baisses du nombre d'offres sont dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation (-56,1% sur un an) ; le commerce, vente et grande distribution (12 110 offres au 2^{ème} trimestre 2020, soit -42,3% sur un an) ; le domaine du spectacle (90 offres au 2^{ème} trimestre 2020, soit -40,0% sur un an) et le domaine transport et logistique (7 370 offres au 2^{ème} trimestre 2020, soit -39,0% sur un an).

Cette lettre s'achève ici, rendez-vous en janvier 2021

Directrice de publication : Valérie Cabuil, rectrice de région académique

Rédaction : Jean-Yves Ledoux, Secrétaire général de région académique Hauts-de-France